

**DEMANDE DE BADGE ET DE PORTE BADGE 2017**

La demande de porte badge est facultative. Le badge ne peut être délivré qu'aux journalistes dont la carte professionnelle est renouvelée et qui ont un porte badge de presse.

Il est préférable pour les journalistes rémunérés mensuellement de faire le nécessaire par l'intermédiaire de leur employeur.

N° Carte professionnelle : \_\_\_\_\_

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse avec code postal : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Pigiste

Salarié au mois

Employeur actuel : \_\_\_\_\_

Je suis détenteur d'un porte badge (anciennement brassard) et je demande le renouvellement du badge 2017.

Prix : 6,10 €\*

Je n'ai jamais demandé de porte badge et j'en désire un pour 2017.

Prix : 15,10 €\* (porte badge + badge inclus)

(\*règlement par chèque)

Date et signature :